

Le projet du Grand Paris s'inscrit dans une tendance européenne qui vise à configurer des nouvelles hiérarchies géographiques-économiques. Celles-ci trouvent dans la création de ces mégalo-poles leur propre territoire.

Le projet des grandes villes métropolitaines les représente comme des méga-régions. En France et en Italie, par exemple, certaines régions déjà existantes sont redessinées avec une concentration des investissements destinés à favoriser la croissance des capitales régionales (en ce qui concerne la France la proposition de François Hollande prévoit une réduction de 22 à 13 régions ; en Italie cette réduction les portera de 20 à 12).

La communication qui accompagne et promeut ces projets présente les villes métropolitaines de la façon suivante :

- il s'agit de territoires qui visent à surmonter les inégalités sociales
- permettant une économie durable, grâce aussi à l'élargissement et au renforcement des connexions et des transports. Cette concentration et cette centralisation des méga-régions dans les villes métropolitaines est également légitimée et expliquée par les nécessités de la concurrence globale entre les différentes régions du monde.

Il est important d'être capable de lire au sein de ces conceptions la volonté de masquer et d'effacer les problèmes urgents que les grandes régions métropolitaines connaissent depuis plusieurs décennies :

- des nombreux logements abandonnés, des bâtiments désaffectés, des périphéries dégradées et mal reliées avec une ville de plus en plus assiégée par des mouvements de transformation économiques et territoriaux dus aux migrations, aux changements de travail et d'existence, etc.
- des mégalo-poles et des villes métropolitaines qui concrétisent des macro-politiques visant à déterminer des territoires qui négligent les tensions traversant l'urbanisme d'aujourd'hui. Avec leurs inégalités et avec une constante soustraction de l'espace public par des nouvelles stratégies gouvernementales, ces mégalo-poles sont en conflit avec la mise en place nécessaire de réseaux horizontaux. Des réseaux dans lesquels les motivations de la citoyenneté, du développement soutenable et de l'amélioration des conditions de travail et de vie nécessitent des processus constituants capables de mettre en valeur les micro-politiques et de leur donner la force nécessaire de se rapporter aux macro-processus institutionnels.

Réfléchir d'une façon critique sur le projet du Grand Paris implique de faire référence à une réflexion « autre » par rapport aux tendances de la densification et de la hiérarchisation des territoires de notre temps.

Compte tenu de la non soutenabilité sociale, écologique et environnementale des processus de concentration des villes métropolitaines dans le nord du monde et également des *méga-cities*, *méga-corridors* et méga-régions dans le sud-est du monde, il est nécessaire de réfléchir aux alternatives qui favorisent un autre modèle de localisation. Celui-ci peut s'établir sur la base des propositions suivantes :

- constituer des réseaux non-hiérarchiques des petites et moyennes villes (à partir de la désarticulation de la centralisation prévue par le Grand Paris)
- en équilibre avec leurs territoires agricoles,
- avec leurs espaces publics et de citoyenneté active,

- de qualité de vie et de production
- de capacité de soins pour les biens communs,

Un modèle qui vise à valoriser tous les territoires régionaux européens dans leurs spécificités subjectives, culturelles et productives ainsi que dans leurs relations possibles d'échanges solidaires pour une production de richesse durable. C'est-à-dire un modèle à l'opposé des politiques de centralisation et de créations des configurations hiérarchiques « centre-périphérie » propres à l'Union européenne actuelle.

Aujourd'hui, le rang d'une ville n'est plus donné par la dimension quantitative de sa population, mais par la qualité de l'innovation, par la capacité d'autogouvernement social, économique, énergétique, culturel, par la complexité de ses réseaux de communication, par sa capacité de mettre en valeur ses patrimoines territoriaux existentiels pour produire des biens uniques à échanger avec le monde.

Alberto Magnaghi

Tiziana Villani

Roberto Barbanti (organisateur de la séance à Paris 8)